Le Creux-de-l'Oulette

Ambert Livradois-Forez - Saillant

Cascade du Creux de l'Oulette (MDT)

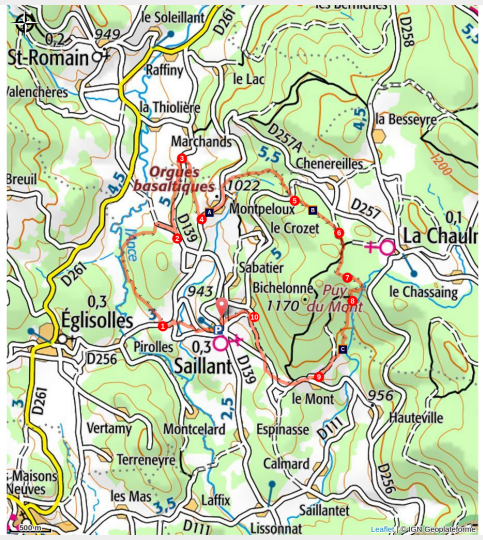

Le volcan du Montpeloux

Site remarquable, ce volcan a longtemps servi de carrière de basalte, ce qui nous permet de pénétrer aujourd'hui dans son
ventre pour y admirer de formidables orgues basaltiques. Le site a été aménagé et possède aujourd'hui une scène de spectacle qui jouit d'une programmation culturelle durant l'été mêlant danse, théâtre, musique.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 15

Longueur : 12.2 km

Dénivelé positif : 354 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thématiques : Incontournables, Rando fraicheur

Itinéraire

Départ : Saillant
Arrivée : Saillant
Balisage : Balisage Jaune (PR) PDIPR
Communes : 1. Saillant
2. Églisolles
3. Saint-Romain
4. La Chaulme

Profil altimétrique

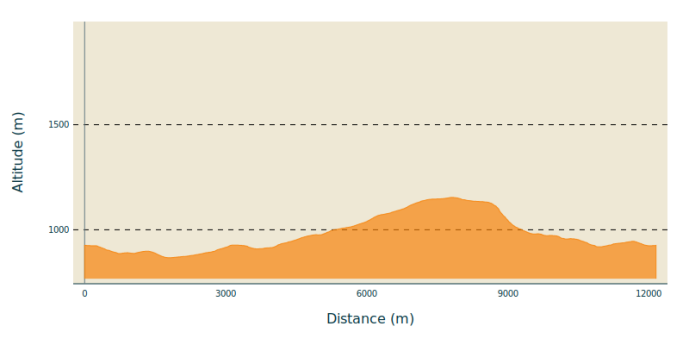

Altitude min 867 m Altitude max 1154 m

Départ : En laissant le parking du cimetière, emprunter la route en direction du bourg et passer à côté du relais des Orgues. Continuer à droite sur la D139 sur 40 m et prendre à gauche sur la D256 en direction d'Églisolles. Après 50 m, descendre à gauche puis à droite, par un raccourci qui rejoint à nouveau la route. La suivre à gauche sur 150 m.

1. Quitter la route par le premier chemin à droite. Bifurquer ensuite à gauche pour rejoindre l’Ance. Longer la rivière en la remontant. Au pont, continuer à droite en forêt jusqu’à Bostfranchet **(ruine d’un petit château)**. Monter à droite par la route jusqu’à la D139.

2. Suivre la route à gauche sur 300 m et virer à gauche au chalet sur la route parallèle qui rejoint de nouveau la D139 plus loin.

3. Traverser en face sur la petite route, puis à droite sur un sentier qui mène au **Volcan de Montpeloux**.

4. Bifurquer à gauche sur la route pour traverser le village de Montpeloux. À la sortie du bourg, s’engager dans le chemin, à droite, après le dernier chalet. Continuer à travers bois pendant 1 km en restant à droite.

5. Traverser la D257 et poursuivre l’ascension en sous-bois.

6. À l’intersection au niveau de la clairière, virer à droite, puis à gauche à la première fourche. À la suivante, virer à droite. Tourner ensuite deux fois à gauche pour arriver à une nouvelle clairière marécageuse qu’il faut franchir tout droit **(panneau « cascade » hors circuit, ne pas suivre)**.

7. Continuer tout droit. Avant le ruisseau l’Oulette, tourner à droite en longeant une clôture. Descendre dans la forêt de hêtres et de résineux, et, tourner à gauche à l’intersection. Au croisement suivant poursuivre sur le circuit par la droite **(possibilité de suivre à gauche un passage vers la cascade du Creux de l’Oulette)**. Pour votre sécurité, toujours accéder au site par le bas.

8. Le sentier raide et rocailleux descend rapidement jusqu’à une intersection. Prendre à droite sur une piste forestière. À l’intersection suivante, continuer à gauche jusqu’au Mont.

9. Traverser le hameau, et poursuivre à droite sur la D256. Après 200 m, bifurquer à droite sur un chemin qui coupe le virage. Traverser la route et descendre jusqu’au croisement **(croix de Fangody)**. Prendre à droite le sentier et traverser à nouveau la route pour monter jusqu’à Bichelonne.

10. Au hameau, prendre tout de suite la route à gauche pour rejoindre Saillant en contrebas.

Sur votre chemin…

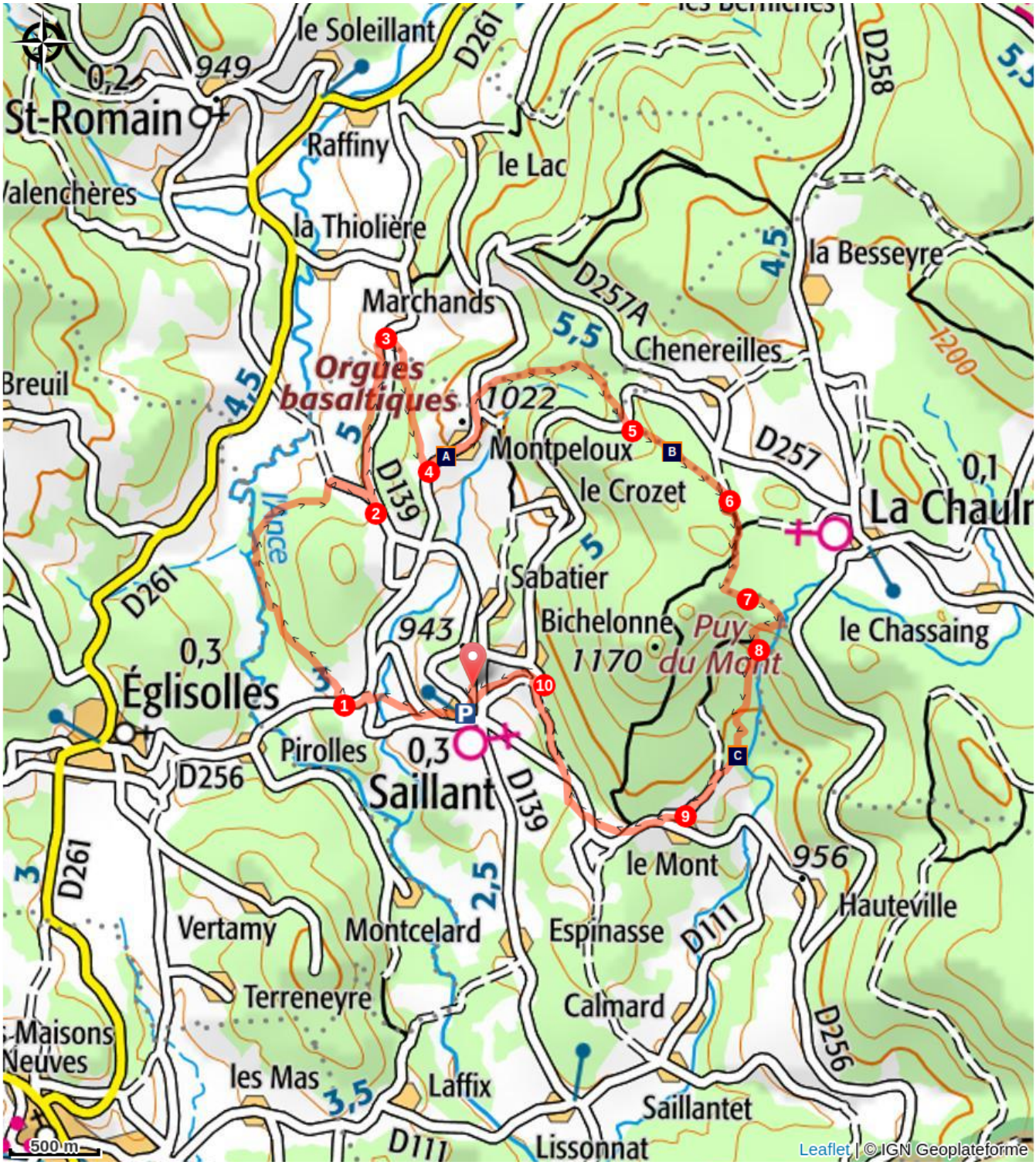

Volcan de Montpeloux (A)

La martre et la fouine (B)

Le blaireau (C)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

PRUDENCE - DÉPART MODIFIÉ AU PARKING DU CIMETIERE

Comment venir ?

Accès routier

depuis le centre bourg de Saint-Anthème, emprunter en voiture la D261 sur 4,7 km en direction de Viverols. Bifurquer alors sur la D139 en direction de Saillant. Continuer sur 4,6 km. Le départ se situe sur le parking du cimetière.

Parking conseillé

Parking rue du Pontet

Lieux de renseignement

MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ
Maison du Parc, 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tel : 04 73 80 64 48
https://www.auvergne-livradois-forez.com/

Source

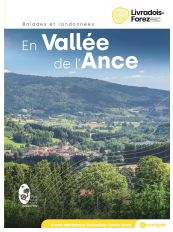

Balades et randonnées en Vallée de l'Ance

Sur votre chemin...

Volcan de Montpeloux (A)

Le remarquable volcan de Montpeloux sert de refuge inaccessible pour le grand corbeau. Le long du sentier, notez les blocs de basalte qui composent les murets. Ce sont les premiers indices de la nature volcanique du site. En arrivant au niveau de la carrière, vous pouvez rejoindre le petit lac artificiel qui arempli l'excavation laissée par l'exploitation de la roche. Le chant du crapaud accoucheur et la présence de la bergeronette grise confirment la touche aquatique du lieu. Sur les bords du lac, vous pouvez observer les prismes de basaltes, appelés colonnades, qui se sont formés au moment du refroidissement de la lave.

L'été au niveau des orgues basaltiques vous pouvez assister au festival culturel (concert, théâtre...)

Crédit photo : adminpnrlf

La martre et la fouine (B)

La martre et la fouine sont deux petits mammifères carnivores, pesant d’un à deux kilos et d’une longueur moyenne de 40-50 cm, à laquelle il faut rajouter une queue longue et touffue (20 à 30 cm).

Elles appartiennent à la famille des Mustélidés.

De menus détails anatomiques permettent de distinguer ces deux espèces qui sont très semblables. Toutefois, un observateur attentif pourra détailler la couleur du pelage situé sous la gorge : cette bavette (ou plastron) est jaune crème ou orangé chez la martre, et presque toujours d’un seul tenant, tandis que celle de la fouine est blanche et bilobée. Leur morphologie générale est celle d’un animal long et effilé, à pattes courtes, d’une grande souplesse et capable de prouesses acrobatiques assez étonnantes.

La fouine donne naissance à 2-5 petits une fois par an, en mars ou en avril, qui seront sevrés et indépendants à l’automne. La martre, quant à elle, a une portée de 2-7 petits, qui naissent en avril ou en mai, et qui se dispersent également à l’automne. On observe chez ces animaux le même phénomène d’ovo-implantation différée : les naissances suivent longtemps après l’accouplement, la période de rut ayant lieu durant l’été.

Ce sont des animaux essentiellement nocturnes,qui vivent en solitaire dans un territoire assez vaste, dans lequel ils se déplacent beaucoup, étant capables de parcourir plusieurs kilomètres en une nuit. Leur agilité leur permet d’explorer tous les recoins de leur domaine, y compris ceux paraissant inaccessibles, car ces mammifères peuvent grimper à toute sorte d’obstacles.

Ils sont carnivores, insectivores et frugivores.

En fait, il s’agit d’espèces plutôt opportunistes, capables de consommer un grand nombre de proies et de ressources différentes. Dans les faits, on note cependant une consommation importante de petits rongeurs tout au long de l’année, en particulier de campagnols, et de fruits à la belle saison.

La martre est une espèce arboricole et forestière qui habite indifféremment les forêts de résineux ou de feuillus. Elle établit son gîte dans un arbre creux, une souche, une cavité, un tas de bois, etc. Occasionnellement, elle peut adopter un bâtiment peu ou non utilisé, mais généralement elle se tient à l’écart des habitations. La fouine est capable d’occuper des milieux très variés, et pas uniquement forestiers : vergers, haies et petits bois… Plus anthropophile, elle ne craint pas la proximité des habitations, pouvant même trouver refuge dans les granges, greniers et autres combles.

Crédit photo : PNRLF

🐾 Le blaireau (C)

blaireau est un mammifère pouvant peser jusqu’à près de 20 kg et d’une longueur moyenne de l’ordre de 70 cm, sans compter la queue. Tout comme la martre et la fouine, présentées le mois passé, le blaireau appartient à la famille des Mustélidés, dont il est assurément le plus gros représentant en Europe.
Court sur pattes, trapu, massif et musculeux, le blaireau marche sur la plante des pieds et non sur les seuls doigts : c’est un plantigrade. C’est ce qui a lui valu d’être considéré jadis comme un ursidé, c’est-à-dire appartenant à la famille des ours. Ses mains solides en font un fouisseur de premier ordre, capable de creuser d’impressionnants réseaux de galeries. Mais c’est d’abord, bien entendu, à sa gueule pourvue de bandes de poils noires et blanches, flanquant son museau pointu, que nous reconnaissons tous le blaireau.

Le blaireau est un omnivore, capable de consommer pratiquement tout ce qui lui passe sous le nez : végétaux, insectes, vers, rongeurs, amphibiens, reptiles, déchets, cadavres, etc. C’est un parfait opportuniste, un vrai « nettoyeur ».
Essentiellement nocturne, doté d’une mauvaise vue, il possède un odorat très
développé. Animal grégaire, il vit dans des clans territoriaux, qui regroupent mâles et femelles, avec leurs jeunes, dont le point de convergence est le terrier et ses abords.

Le blaireau recherche les zones où alternent les boisements, dans lesquels il creuse son terrier, souvent à la faveur d’une rupture de pente, et les espaces ouverts, prairies et champs. On peut le trouver dans les zones bocagères, dans les massifs forestiers, mais aussi les zones plus cultivées, les friches…
Il est capable de s’installer en altitude jusqu’à la limite supérieure de la forêt. Certains grands parcs urbains et périurbains peuvent lui permettre également de s’installer. Sur le territoire du Parc, de nombreuses régions lui sont favorables et il est de ce fait une espèce généralement bien répandue.

La période de rut a lieu de janvier à mars. Comme la martre et la fouine, on observe chez le blaireau le même phénomène d’ovo-implantation différée : les naissances suivent une année après l’accouplement. Les petits (au nombre de 2 à 7 par portée) deviennent autonomes vers leur troisième ou quatrième mois de vie.

Crédit photo : PNRLF